

### PROGRAMME DE FORMATION

Les formations d'actualités ont lieu tous les trimestres et permettent de vous tenir informés des dernières nouveautés en termes de paie, de droit social et d'évolution du logiciel Silae.

Grâce à tous ces points, vous pourrez anticiper les évolutions qui pourraient impacter votre travail et rester pertinent dans l'accompagnement de vos clients.

#### **Profils des apprenants :**

Ce stage s'adresse au personnel existant au sein du cabinet, ayant déjà en charge un portefeuille social.

#### **Prérequis :**

- Pour la formation, merci de vous munir d'un ordinateur portable avec caméra et micro
- Accès au logiciel TEAMS
- Connexion Internet

#### **Accessibilité et délais d'accès**

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

#### **Qualité et indicateurs de résultats**

Taux de satisfaction des stagiaires, taux de retour des enquêtes

#### **Objectifs Pédagogiques :**

- Décrypter l'actualité sociale et Silae des derniers mois
- Savoir repérer les points critiques dans la gestion de la paie au quotidien
- Anticiper les mises en oeuvre sur le poste de travail

#### **Contenu de la formation :**

- L'actualité paie des 3 derniers mois et les impacts
  - Toute l'actualité : analyse, décryptage, exemples concrets
  - Réponse aux questions préparées en amont de la formation
  - Échanges interactifs et conseils
- La page juridique
  - Actualité jurisprudentielle des derniers mois
- Coup de projecteur
  - Maîtriser les évolutions du logiciel
- Les ateliers pratiques de la paie
  - Mise en pratique des points évoqués
- Perspectives des mois à venir et synthèse de la journée

# Actualités paies 2024

## Formation à distance ou en présentiel

2/2

### **Organisation de la formation :**

Équipe pédagogique

### **Moyens pédagogiques et techniques**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

### **Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

**Durée de la formation** : 7.00 heures (1 jour) de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, dans les locaux de l'entreprise.

**Tarif** : 1 000.00 €uros

**La prestation dispensée par Facilem Formation correspond à un groupe de 1 à 10 participants.**